

Monsieur le Président, chers collègues,

Pour la première fois, **nous avons enfin un même rapport** rassemblant enseignement supérieur et recherche. Cela faisait plusieurs années que nous le demandions, **nous nous en félicitons**.

Nous demandions également une clarification et une réorientation de notre action : modifier nos politiques pour plus d'efficacité et pour réaliser des économies était une évidence.

**La 1<sup>ère</sup> partie de ce rapport** (et ses déclinaisons opérationnelles aux points 3, 4, 5 et 6), relative aux politiques communes avec Angers Loire Métropole apporte cette lisibilité. Elle est héritière des actions impulsées conjointement par Daniel Raoul et Christian Gaudin, et nous tenons ici à les saluer.

**Nous demandions de la clarification et nous l'avons, avec ces parties, pour nos politiques partenariales. Je le redis, nous nous en félicitons.**

**Et puis il y a la 2<sup>e</sup> partie de notre action**, celle qui n'est liée ni à la Région ni à Angers Loire Métropole, celle qui n'est le fait que de nos décisions, celle qui représente près de 2 millions d'€ de fonctionnement sur les 3,6 millions que vous nous soumettez (Recherche, innovation et pôle de compétitivité compris), à savoir les subventions de fonctionnement aux écoles, principalement celles affiliées juridiquement ou par l'Histoire à l'Université Catholique. 2 millions sur un budget de fonctionnement 3,6 M€. Ce n'est donc pas anodin.

Ces instituts que nous finançons sont confrontés à un double défi :

-**1<sup>er</sup> défi** : ils ne font quasiment pas de recherche. Or, dans le contexte mouvant de l'enseignement supérieur, plus que jamais seule la Recherche leur permettra de consolider leurs offres de formations. De même, seule leur implication dans la recherche apportera une mise en réseau des établissements et donc la consolidation, l'unification du site universitaire angevin. Il va donc leur falloir mettre le paquet.

- **2<sup>e</sup> défi** : ces instituts restent dépendants de nos financements. Or, avec la Réforme des Collectivités et le futur transfert de la compétence à la Région, ces écoles devront après 2014 se passer de nos subventions. Notre responsabilité est donc de les aider à anticiper l'absence de subvention de fonctionnement : elles devront être autonomes en 2015.

Face à ces 2 défis, il nous faut dès cette année prendre des initiatives pour sécuriser l'avenir de nos établissements. La Catho et ses satellites sont des atouts. Hors le million d'€ de la Catho, nous souhaitons une réorientation des 910 000€ restants. Notre groupe propose d'engager un plan pluriannuel -et lisible pour nos établissements- de suppression, à raison d'une réduction d'1/3 par an sur 3 ans, en intégrant les 460 000€ de diminution de ce BP 2012. La moitié de ces fonds récupérés irait au financement de leurs actions de recherche, l'autre moitié nous permettrait de faire des

économies. **Soit, au final, une économie de plus de 900 000€ sur les 2 exercices restants, tout en développant parallèlement notre effort de Recherche dans le département.**

D'ailleurs, **rien n'empêche, par exemple, que ces écoles contractualisent avec nous le recrutement de post-docs ou jeunes chercheurs sur ces fonds ; lesquels peuvent très bien assumer des cours dans ces instituts.**

Par ailleurs, si dans le cadre de cette proposition nous sanctuarisons l'UCO, nous n'excluons pas la nécessité également d'engager une discussion avec elle sur cette problématique du couperet de 2014. Je n'envisage pas que la Réforme territoriale aboutisse à l'absence de soutien publique à l'UCO. Mais je reste convaincu que faire comme si cela n'était pas une hypothèse serait irresponsable.

### **Enfin, l'IRCOM.**

D'abord nous nous réjouissons qu'enfin – enfin- vous vous décidiez à leur vendre les locaux. Rien ne justifiait que nous les logions –finalement gracieusement- compte-tenu du niveau de subvention. Après tant de débats et tant d'années, nous aurions pu vendre plus tôt, vous le faites aujourd'hui. Nous ne pouvons que regretter ce retard.

En revanche, qu'est-ce qui justifie le maintien, quelque soient les années et le contexte, de la subvention à 320 000€ alors que depuis 2 ans vous supprimez ou abaissez drastiquement toutes les autres ?

Si l'IRCOM faisait de la Recherche, Si l'IRCOM développait des formations novatrices ou uniques en France, si l'IRCOM apportait une plus-value pour le territoire... nous le comprendrions. Mais ce n'est pas le cas.

Pourtant, au regard de ce que j'évoquais à l'instant, le couperet de 2014 est devant nous : **pour l'avenir même de l'IRCOM**, il faut sortir de cette politique d'assistanat et de mise sous perfusion. Nous serions bien inspirés de rendre l'IRCOM autonome et responsable de ses propres choix.

Ne mettez pas 3 ans à redresser notre relation à l'IRCOM : vous avez commencé à couper le cordon ombilical en vendant la Villa Ste Anne. Allez plus loin.

Finalement et, dans le fond, **vous changez de logiciel pour nos politiques partenariales avec Angers Loire Métropole, pour 40% des crédits de fonctionnement, mais nous restons à la machine à écrire sur les 60% restants. Développer la Recherche en faisant des économies est possible, accompagner les établissements vers leur autonomie est nécessaire : soyons à l'offensive, ensemble, en affectant mieux ces 2M€ !**